



HAL
open science

Une philosophie de terrain face aux formes de surtravail en contexte migratoire

Christiane Vollaire

► **To cite this version:**

Christiane Vollaire. Une philosophie de terrain face aux formes de surtravail en contexte migratoire. Les chercheurs et le terrain, Centre d'Études de l'Emploi et du Travail, Nov 2021, Paris, France. hal-04054652

HAL Id: hal-04054652

<https://hal.science/hal-04054652>

Submitted on 31 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

Christiane VOLLAIRE

Pour le séminaire transversal du Centre d'Études de l'Emploi et du Travail (CNAM)

« Les chercheurs et le terrain »

Mardi 30 novembre 21

UNE PHILOSOPHIE DE TERRAIN FACE AUX FORMES DE SURTRAVAIL EN CONTEXTE MIGRATOIRE

La recherche que je mène en philosophie de terrain porte sur les effets des processus de globalisation et les mouvements qui s'y affrontent. La philosophie de terrain, telle que je la pratique, a pour ambition de les aborder à travers le prisme de la philosophie politique, dans la mesure où celle-ci, dans une perspective critique, crée des passerelles, des collaborations et des interactions avec les sciences sociales, autant qu'avec l'histoire et la question esthétique.

Si la question du travail n'est pas initialement au cœur de ma recherche, elle y est de plus en plus présente, par la nature même de mes objets de terrain et de réflexion.

La question des migrations y est en tout cas centrale, et m'apparaît de plus en plus comme un prisme à partir duquel penser le terrain philosophique, dans ses enjeux sociaux et politiques. Et je l'aborde en particulier par le biais de l'entretien, nécessitant ce que j'appelle une « politique de l'entretien » : la conscience de la position du chercheur par rapport à ceux qu'il interroge, et qui ne sont à mes yeux ni les objets d'une enquête scientifiques, ni les cibles d'une inquisition administrative, mais les sujets d'une histoire politique dont ils se revendiquent acteurs.

Or être acteur d'une histoire, c'est y assumer, d'une manière ou d'une autre, une forme de travail. Que représente cette part de travail, pour ceux qui, comme migrants, n'ont pas droit au travail, ou pour ceux qui, comme bénévoles, n'en sont pas rémunérés ?

1. Les acteurs du terrain face au réel

Dans tous les cas, ce qui m'apparaît avec évidence est que la plus large part de ce qui se passe en contexte migratoire relève de trois catégories d'acteurs :

- d'abord, évidemment, les personnes en situation de migration ;
- ensuite, les acteurs institutionnels chargés de l'administration des migrations (au niveau interétatique comme au niveau étatique et local), concernant aussi bien l'ouverture des droits et l'assistance humanitaire officielle, que le contrôle et la répression ;
- enfin les acteurs solidaires, impliqués, comme bénévoles, comme volontaires ou comme chercheurs, dans le soutien aux personnes que l'administration maltraite ou ignore, et dont les droits, de ce fait, ne sont pas reconnus, cette non-reconnaissance les exposant sans alternative à la violence.

Le travail, au niveau des acteurs institutionnels, est, pour ce qui concerne les décideurs, rémunéré très au-delà de la charge de travail consentie, et hors de proportion avec les moyennes salariales de l'ensemble des citoyens ; et, pour ce qui concerne les exécutants, il est largement rétribué à l'aune des moyennes salariales.

En revanche, du côté des migrants et du côté des solidaires, on se retrouve dans deux cas de figure qui, même s'ils diffèrent, ont en commun d'allier le surcroît de travail au déficit de rétribution. Or un tel état de fait, qui semble, aux yeux de beaucoup, aller de soi, doit bien au contraire être un motif d'interrogation et le symptôme d'un inacceptable. Il nous dit, en particulier, quelque chose de la manière dont les États prennent en compte cette réalité incontournable du monde contemporain que sont les migrations.

En 1951, analysant les conséquences de la Première Guerre mondiale sur les populations européennes, Hannah Arendt écrivait :

Ainsi se dévoilèrent aux yeux de tous les souffrances d'un nombre croissant d'êtres humains, à qui les règles du monde environnant cessaient soudain de s'appliquer. C'était précisément le semblant de stabilité du reste du monde qui faisait apparaître chacun de ces groupes, loin de la protection de ses frontières, comme une exception malheureuse à une règle au demeurant saine et normale¹.

Et elle ajoutait :

Aucun paradoxe de la politique contemporaine ne dégage une ironie plus poignante que ce fossé entre les efforts des idéalistes bien intentionnés, qui s'entêtent à considérer comme « inaliénables » ces droits humains dont ne jouissent que les citoyens des pays les plus prospères et les plus civilisés, et la situation des sans-droit. Leur situation s'est détériorée tout aussi obstinément, jusqu'à ce que le camp d'internement – qui était avant la Seconde Guerre mondiale l'exception plutôt que la règle pour les apatrides – soit devenu la solution de routine au problème de la domiciliation des « personnes déplacées »².

Pour ma part, j'ai commencé à travailler sur la question des migrations en 2008, soit quatre-vingt-dix ans après la fin de la Première Guerre mondiale dont Arendt décrit ici les conséquences sur les « personnes déplacées », dans un texte parfaitement superposable à l'actualité la plus contemporaine. Et j'y ai travaillé dans le double contexte de l'Europe de Schengen issue des années 90, et de la France issue des élections de 2007, qui avait porté au pouvoir une droite dure et « décomplexée », c'est-à-dire sans retenue sur les options xénophobes issues de son histoire postcoloniale. Le travail que nous avons mené, le photographe Philippe Bazin et moi, associant philosophie de terrain³ et photographie documentaire critique⁴, a ainsi commencé (pour ce qui concerne les migrations) auprès des migrants tchéchènes en Pologne en 2008⁵, s'est poursuivi dans les camps du Nord de la France en 2016⁶, puis sur l'île de Lesbos et en Grèce continentale en 2017-2020⁷, et à Briançon en 2021.

Dans tous les cas, ce qui nous saisit est un clivage massif entre la réalité de la présence des migrants sur le territoire, et l'absence totale d'une politique cohérente permettant d'assumer cette réalité comme un état de fait et d'en organiser l'administration sociale pour le bénéfice de tous, migrants ou sédentaires. Bien au contraire, cette réalité de l'existant, loin de faire l'objet de décisions pérennes, équitables et rationnellement pensées, se trouve soumise à une ambition fantasmagique de disparition ou de « tarissement des flux » que rien dans le réel ne vient confirmer, puisque le réel, c'est l'origine violente de ces migrations incessamment entretenue par les relations internationales. Mais c'est précisément cette réalité de l'origine des « flux » qui n'est jamais ni interrogée ni rationnellement analysée, à des niveaux de décision technocratique qui prétendent pourtant au contraire représenter les exigences mêmes de la rationalité. Sur l'île de Lesbos, le co-fondateur d'une association de soutien aux migrants nous le dit :

¹ Hannah Arendt, *l'Impérialisme*, Points-Seuil, Gallimard 2002, p. 252.

² *Ibid.*, p. 270.

³ Voir Christiane Vollaire, *Pour une Philosophie de terrain*, Créaphis, 2017.

⁴ Voir Philippe Bazin, *Pour une Photographie documentaire critique*, Créaphis, 2017.

⁵ Voir notre livre *Le Milieu de nulle part*, Créaphis, 2012.

⁶ Voir notre fascicule *Vider Calais*, Château Coquelle, 2020.

⁷ Voir notre livre *Un Archipel des solidarités : Grèce, 2017-2020*, Loco, 2020.

Pourquoi est-ce qu'il n'y a pas de mouvement politique en Europe ? Quand on parle des racines de la guerre, les gens disent : « C'est très compliqué. Qu'est-ce qu'on peut faire de mieux que donner des sandwiches ? ». Je sais qu'on devrait discuter les racines de la guerre. On parle de recherche de fonds, de logement ; mais on ne parle pas des racines du problème. C'est à un niveau européen et personne ne parle de cela⁸.

2. Les conséquences d'un déni

Il y a ainsi un véritable **déni** porté par les autorités, autant sur les origines des migrations que sur la nécessité de l'accueil des migrants. Et ce déni fondamental engage un double régime : celui de l'urgence et celui de la persécution.

Le premier signifie qu'aucune structure n'est adaptée à la dimension **pérenne** de l'arrivée des réfugiés aussi bien que de leur installation au sein d'une société qui pérennise cette présence et la rend ostensiblement opérationnelle comme intégration dans une organisation sociale. De ce fait, les mesures essentielles se prennent sous la pression d'une urgence induite (urgence médiatique plutôt qu'urgence sociale, puisqu'en réalité l'arrivée des migrants est non seulement prévisible, mais constante depuis de nombreuses années)

Le second régime signifie que cette défaillance intentionnelle de l'accueil se retourne en **accusation** non contre ceux qui en sont les auteurs (puisque'ils détiennent effectivement le pouvoir), mais d'une part contre ceux qui ne peuvent en bénéficier (devenant ainsi clandestins), et d'autre part contre ceux qui leur portent secours (devenant ainsi délinquants). Le déni de l'État, sa mise en défaut, son authentique irréalisme politique face à la réalité des migrations, et l'irrationalité même de ses décisions, induisent alors un véritable système de **persécution**.

Mais, pour les migrants comme pour les solidaires, ce système de persécution s'intensifie parallèlement à un double système d'organisation du travail palliant la défaillance intentionnelle de l'État : celui du travail clandestin, et celui du travail bénévole, volontaire ou faiblement salarié.

Les deux sont en un double sens des formes de surtravail :

- au sens où ils constituent un réseau parallèle se superposant à l'organisation du travail officielle et reconnue
- au sens où ils constituent une charge de travail à la fois très au-delà des capacités ordinaires et sans commune mesure avec leur rétribution.

La **clandestinisation** du travail d'un côté, sa dimension **informelle** de l'autre, sont ainsi en même temps des motifs de surexploitation et des motifs de surinvestissement. Dans les deux cas, des motifs corrélatifs de non-reconnaissance et d'épuisement.

Dans les deux cas, ce que Durkheim nommait, dans *De la Division du travail social*, « solidarité organique » – c'est-à-dire constitutive de l'organisation sociale, de l'efficacité de ses composantes et de son équilibre – est battu en brèche non par l'arrivée des migrants, mais par le déni de leur présence sur le territoire et la non-reconnaissance de leurs droits. Et cette non-reconnaissance du **droit d'asile** pour les exilés mute en non-reconnaissance du **droit du travail** pour les solidaires.

L'illégalisation des migrants est ainsi un moteur de l'illégalisation de toute une partie du corps social sédentaire, acculé lui-même à la non-reconnaissance du travail d'accueil, dans le temps même où celui-ci bénéficie pourtant à l'ensemble du corps social : imagine-t-on ce que serait un quartier, une ville, un espace rural où les exilés seraient abandonnés à mourir de faim, d'agressions et de maladie, par dizaines de milliers, sur les trottoirs et les chemins, sans

⁸ Entretien du 27 février 2018, Kalloni, île de Lesbos.

aucune intervention associative, sans nulle compensation possible à l'abandon réel dans lequel les laisse l'État ?

Le bénévolat est l'une des formes de cette non-reconnaissance du travail social : la réalité du travail **non rémunéré** signifie la réalité d'un travail déconsidéré – même si le sens oblatif peut en être hypocritement loué – puis, par les options critiques qu'il engage, **discrédité** ; et enfin, par ses conséquences politiques, **criminalisé**.

3. Des professionnels de la montagne traités en délinquants

C'est essentiellement à partir d'un des 41 entretiens que j'ai menés à Briançon en septembre 2021, que je souhaite questionner cette situation. BD fait partie des « sept de Briançon » qui ont été assignés en justice comme une association de malfaiteurs en « bande organisée » et condamnés en première instance, en décembre 2018, à des peines de prison pour « aide au passage de la frontière ». Ce jugement sera invalidé en appel par la relaxe, qui aura lieu près de trois ans plus tard, en septembre 2021. Mais entre-temps, la violence de ce traitement judiciaire, qui a fait clairement de la solidarité un délit, a sanctionné et criminalisé ainsi un pur respect de la déontologie professionnelle :

On est beaucoup à avoir été formés en tant que professionnels de la montagne, sur l'inacceptable de la non-assistance à personne en danger. Ça fait partie de notre personnalité⁹.

Car, avant d'être poursuivi pour « aide au passage illégal », pour avoir seulement participé, le 22 mars 2018, à une marche solidaire de traversée de la frontière en compagnie de migrants (en protestation contre la présence des groupes fascistes identitaires), BD avait, dix jours plus tôt, été arrêté pour avoir porté secours à une famille nigérienne dans la montagne, comprenant en particulier une femme enceinte sur le point d'accoucher :

J'ai été arrêté le 11 mars 2018, avec une famille de Nigériens (père, mère et deux enfants, plus deux compagnons), que j'avais récupérés à Montgenèvre. La femme était enceinte de 8 mois et demi, et sur le point d'accoucher. J'ai été arrêté à la douane pendant plus de 4 heures, sans arriver à leur faire comprendre qu'il y avait urgence vitale. Les douaniers étaient à côté de la voiture et rigolaient. Une douanière m'a dit : « Vous n'êtes pas une femme, comment savez-vous qu'elle va accoucher ? ». La violence policière m'a sauté aux yeux ce jour-là. J'ai été emmené au Poste de police vers 23h30, et elle a accouché deux heures plus tard à l'hôpital. Deux jours plus tard, j'étais convoqué à la Police Aux Frontières, comme chauffeur de la voiture avec cinq personnes à bord sans papiers.

Le parcours de BD est celui d'un homme de formation originellement universitaire, qui a, très vite après son DEA de géographie, choisi d'être professionnel de la montagne en s'installant à Briançon, sans engagement politique particulier :

J'ai une formation de géographe, en aménagement appliqué à la gestion des milieux de montagne, pour les groupes d'agriculteurs qui réfléchissent la gestion du devenir de leur territoire. On a fini par arriver ici où il est difficile de se faire accepter. J'ai passé deux brevets sportifs (accompagnateur et secouriste nordique), pour légitimer une présence sur le territoire. J'ai eu aussi une formation d'éducation à l'environnement et un diplôme de pisteur secouriste. En 2006, ça s'est arrêté : l'association n'avait plus de financement sur certaines questions. J'ai alors fait un CAP de menuiserie dans un cadre coopératif.

Accompagnateur, secouriste, pisteur, avant de devenir menuisier, il fait partie de ceux pour qui le choix professionnel de vivre dans cette région a supposé une véritable acculturation à un milieu dont il n'était pas originaire. Et c'est le cas de plusieurs autres solidaires rencontrés à Briançon, pour qui l'intégration dans le monde de la montagne est d'autant plus forte qu'elle

⁹ Entretien du 30 septembre 21, pour tous ces extraits.

a été acquise dans un milieu où il est difficile de se faire accepter. Une situation de migrants de l'intérieur, en quelque sorte, passionnément acculturés à un environnement qu'ils ont choisi pour sa dimension protégée :

J'ai décidé de venir à Briançon. C'est un environnement hyper-préservé, où on peut espérer faire grandir des enfants dans de bonnes conditions et être à l'abri des problèmes du monde.

Ainsi, le choix professionnel de la montagne est lié à un choix éthique de mise en retrait, à un désir qu'on pourrait qualifier d'écosphique, selon la définition que Félix Guattari donne de ce terme comme associant des exigences d'équilibre entre environnement naturel, environnement social et environnement mental.

4. Un terrain de jeu et de travail devenu cimetière

C'est précisément ce choix d'être à l'abri des problèmes du monde qui va voler en éclat à partir de 2015, année pivot sur la question des migrations, où les choix politiques européens d'externalisation des frontières – officiellement par les accords largement rétribués avec la Turquie et officieusement par l'usage de l'anomie politique et de la violence mafieuse en Libye – vont provoquer, conjugués à des situations de violence politique dans les pays d'origine, un afflux de réfugiés dont nous avons vu les suites à Lesbos et dont on perçoit d'autres effets à la frontière italienne :

On n'était **pas du tout préparés** : on était là sur un petit nuage, avec nos illusions de territoire préservé. On s'est dit à plusieurs qu'on avait croisé du monde, que c'était vrai, qu'on était touchés. Que ce n'était plus un truc lointain qu'on pouvait découvrir par les images de presse : ça se passait **ici**.

On s'est dit qu'il fallait réfléchir pour voir ce qu'on pouvait faire. Avec les conditions hivernales, on ne voulait pas qu'il y ait des gens qui meurent ici, alors qu'ils étaient venus dans l'espoir de trouver une vie meilleure.

Progressivement, les arrivées de migrants s'intensifient, les découvertes de blessés, ceux qui vont rester mutilés. Mais il y a aussi une nouvelle évidence de l'origine de ces souffrances :

On a alors pris conscience que la situation était plus délicate que ce qu'on imaginait : la violence n'était pas seulement naturelle, mais **policière**, et elle les poussait à **prendre des risques** énormes.

Il donne le premier exemple emblématique des effets de l'intervention policière :

Le premier décès était dans la nuit du 7 au 8 mars 2018. Quand on a manifesté, on savait de quoi on parlait. On avait très peur d'un accident, et il est arrivé quelques jours après : c'est la mort de Blessing Matthew, tombée en s'enfuyant devant les flics. (...) C'est un événement qui a marqué la vallée : c'est l'événement qu'on avait cherché à éviter tout l'hiver. (...) Cette montagne, qui était notre terrain de jeu et de travail, devenait un cimetière pour d'autres.

À partir de 2017, des gestes de sauvetage individuels vont commencer à s'organiser collectivement autour des maraudes, pour lesquelles les solidaires se rassemblent et s'organisent de façon professionnelle, leur expérience de travail leur permettant de structurer leurs interventions en vue d'une plus grande efficacité :

C'est en novembre 2017 qu'on a décidé de faire les maraudes. Tous pratiquants de la montagne. D'autres maraudes avaient pu se faire avant, mais c'était très confidentiel. C'est à partir de 2017 que ça s'est organisé sous forme collective. Il y avait eu des signaux d'alerte avant, mais c'est en novembre 2017 qu'on a décidé d'unir nos forces, plutôt que de faire les choses chacun de son côté. Comment être présents tous les soirs, au col de l'Échelle et au col de Montgenèvre ? On a mis en place un planning, des téléphones, du matériel.

5. Un substitut du travail des autorités

Tout cet énorme travail et ces risques pris ne permettent pas seulement de sauver des vies : ils constituent un substitut à ce que devrait être un travail organisé par les autorités. Mais ceux qui l'organisent et le mettent en pratique subissent, pour cette raison même, harcèlement policier et persécution judiciaire. BD décrit l'expérience directe qu'il fait, alors même qu'il n'est pas en maraude mais simplement parti se promener, de la violence policière subie par les migrants et de la terreur qu'elle inflige :

On est dans des situations de chasse à l'homme. J'étais en montagne comme il y a des gens qui y vont tous les soirs. J'étais en balade. Subitement, des lampes torches s'allument de partout, tu es aveuglé parce que c'est très puissant. Tu vois des formes qui se mettent à bouger, avec des gens qui courent dans l'ombre. J'avais l'impression que j'étais pourchassé. J'ai ressenti la même chose que peuvent ressentir les gens directement concernés : j'avais l'impression que c'était moi qu'on cherchait. Du coup, j'ai eu le réflexe de me cacher dans des zones d'ombre, de fuir, de m'échapper. J'ai eu très peur.

Et ce soir de repos va de nouveau se transformer en soir de maraude, pour aller récupérer à Montgenèvre les migrants qui auront échappé à la traque. BD décrit alors l'épuisement, le manque de ressources humaines. Mais aussi l'impact sur son activité professionnelle de menuisier et ses relations de travail, qui vont en subir les conséquences :

Je gère maintenant les dégâts collatéraux de mes engagements associatifs : mes collègues me quittent. Ce sont des engagements qui ne sont pas anodins, qui prennent du temps et de l'énergie. Il faut assumer des engagements fatigants, en plus d'une activité professionnelle éprouvante.

Le terrain à Briançon se fait au moment où viennent d'ouvrir les Terrasses solidaires, nouveau lieu d'accueil des migrants acheté par les associations au moment où la mairie, passée à droite, vient de leur fermer les portes du lieu qu'elle leur prêtait précédemment comme Refuge solidaire. Le lendemain de leur ouverture, les Terrasses, programmées pour accueillir 80 personnes, devront en héberger le double. Nous y circulons dans des couloirs étroits, entre un espace d'accueil encombré de lits de camp et une salle à manger largement occupée par des matelas au sol. Le bénévole responsable de la cuisine y assume en sous-sol le travail à temps plein d'un chef cuisinier de cantine, y passant huit heures par jour entouré d'une équipe aléatoire qui change au gré des volontaires de passage et des migrants prêts à aider.

La charge du ménage, énorme, est assurée par d'autres bénévoles en nombre bien trop faible pour le lieu et la multiplicité des transits, sur des horaires hors de proportion. Les gardes de nuit y sont aussi assurées par des volontaires, selon un tour de rôle pour lequel le nombre insuffisant ne permet pas de remplir le planning sans mettre en surcharge les inscrits.

Et la gestion de l'ensemble s'apparente à une forme d'héroïsme quotidien d'une petite équipe de salariés associatifs et de bénévoles en surtravail permanent, pris sous le double stress de la demande migrante et de l'hostilité institutionnelle.

On n'a pas abordé ici cette forme particulièrement violente de surtravail que constitue l'exploitation des clandestins, c'est-à-dire l'usage de la clandestinité comme moyen d'exploitation, parce que je souhaitais centrer cette brève présentation sur la figure d'un solidaire, telle qu'elle éclaire une part de ce qu'on pourrait appeler un irréalisme de la cruauté dans ce que Foucault appelait les régimes de gouvernementalité. Mais la gestion policière des migrations montre assez que la clandestinisation des migrants ne peut se faire que par un « droit » que les défenseurs des droits contestent. Elle les expose ainsi aux abus de gardiens de l'ordre que les désorientations de leurs missions professionnelles mettent au service de ce que deux sociologues contemporains ont désigné comme « politiques du désordre ». Une philosophie de terrain peut mettre au jour la profonde irrationalité d'un tel choix politique.